

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 84

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248976>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

travaille 5,000 kilogrammes de graisse par jour, environ.

Quant à la quantité de « beurre margarine » vendu à Paris, elle oscille entre 8,000 et 10,000 kilogrammes par jour.

Qu'on aille dire après cela que le bœuf n'est pas utile : après son travail, sa viande et sa peau, voici qu'il vient concurrencer les produits de la vache et qu'il nous donne du beurre !

JEAN D'ARAULES.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 82
du *Pays du Dimanche* :

320.^e ENIGME.

Pain à cacheter.

321. SYNONYMES.

Noblesse oblige.

✉ ul.	— <i>Aucun.</i>
✉ bseur.	— <i>Sombre.</i>
✉ alancer.	— <i>Hésiter.</i>
✉ uire.	— <i>Briller.</i>
✉ pouvante.	— <i>Frayeur.</i>
✉ ensible.	— <i>Tendre.</i>
✉ atisfaction.	— <i>Contentement.</i>
✉ ffacer.	— <i>Rayer.</i>
✉ pter.	— <i>Chosir.</i>
✉ ut.	— <i>Terme.</i>
✉ angue.	— <i>Dialecte.</i>
✉ dée.	— <i>Pensée.</i>
✉ ager.	— <i>Parier.</i>
✉ mule.	— <i>Rival.</i>

322. MOYENS MNÉMONIQUES.

C I D. — T. C.

Les Trois Ordres de l'Architecture grecque : *Dorique, Ionique, Corinthien.*

Les deux Ordres complémentaires romains : *Toscan, Composite.*

323. MOTS EN CROIX.

A
R
P L I N E
S
T
O
T
E

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. M^{me} Cécile Boucon au Noyon.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Une rêveuse à Boncourt ; Colombe fidèle à Boncourt ; Les deux commis du Chat botté à Biennéne ; Oiseau bleu à Boncourt ; Mané, Tchecel Pharès à Boncourt ; Ad. Perlet à Berne ; In osé da Deri tchi Blin Saignelégier ; L'amie d'une marchande de ficelle à Réclère ; Ai trouvé 1 vieux coucou à Ferrette ; G. Trouvé à Rocourt ; Marie la blonde à la Villa des fleurs à Porrentruy.

328. ENIGME.

Des humains je suis l'éternelle ennemie.
Je me repais de sang et je trouve la vie
Dans les bras de celui qui cherche ma mort.

329. COQUELLES AMUSANTES.

- N° 1. — Qui rit trop le trouve bien.
N° 2. — Il a parié deux de ses billes.
N° 3. — Quand l'anguille est mordue, elle ne sort plus.

N° 4. — Il faut mordre le singe avant de le lécher.

N° 5. Deux sinistres, Sardine et Turbot.

330. LANGAGE FRANÇAIS.

Quelle est l'origine et quel est le sens de cette locution :

C'est une clef dans une maison ?

331. TRIANGLE.

- X X X X X X X 1. — Premier descend d'un Hun.
X X X X X X 2. — Second est deux fois un.
X X X X X 3. — Trois, pardon des injures.
X X X X 4. — Quatre sert aux fritures.
X X X 5. — Trois-quarts de Muse après.
X X 6. — Puiston des gammes pures.
X 7. — Sept est muet exprès.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 22 août courant.

LETTRE PATOISE

Da la côte de mai.

Ai y avay dans le temps ai S. in bon tiurié qu'ainmay les dgens ai pe achi les bêtes. El ai-va po tot bêteille enne dozaine de dgrennes, les pu belles di Vâ, qu'ai-avin tchétion louete nom. Comme ai n'avai pe d'être bête dans son étaile que ces pores dgrennes, el airait bin voidgeay in poë s'el avay aichebin say des uës ; ei aitcheté in peté fonat à pétrole po botay en l'étaile po teni cte peté famille à tchâ, poche qu'ai n'ainmait pe les voi grulay de frais à moitan de l'euvaie. Le premiê djo que fonctionné son nové fona, note bon tiurié était absent ; tain qu'ai rentré lai vâpray, el allé voi comment les dgrennes se trovint de son nové système, s'el étint content. El entré dans l'étaile, tiudaint trovay son peté monde to rédjoéyi ; Ailairme ! Ai ne voit pu ran ! ai n'ô pu ran ! Qu'à-ce ai dire ? El aipeule : « Tiaitrite ! Tiaitrite ! Veni vouère ». Lai tieugenié arrive tot ésiouésiay. « Poquo ai vos frannay lai lade ? dié le tiurié ? — I de l'ay pe frannay : ce n'a pe moi, répondé lai servante. Le tiurié aivaince ay tâton contre lai fenêtre po evrui lai lade. Main tain lai fenêtre feut evrui, enne noire femière, che épasse qu'an airait poyu lai copay aiw in couté, s'échaippé de lai fenêtre, car lai lade n'était pe franne. « Quel affaire ! Eh ! mes pous dgrennes, voi à-ce que vos êtes ? » Ai raivisay de tote les sens, saïn ran voi. Tain lai femière feut in po dissipay, ai remaîtié to ses petées bétattes blotti dô in véye adge que se trovait li. Main, c'â drôle, el aint mitenaint io lai mainme couleur, ai sont tôte noires comme des raycheturé. Le bon tiurié voyé les pare feu de ci care, main ai se lancennent tot enne aipré

l'âtre, contre lai fenêtre po allay réchepiray l'air-pur. Lai servante ravoète dain le nitie : ai y aivait sept uës, tot des nois. Elle dié en son maître : « Qué détrasse el aint aivu, ces pores bêtes ! ravoetié voi, chire, el aint fait des uës to-nois, c'â lai première fois dâ qu'nos les ain que colo ias airriye. » To colo ce n'était inco ran, main c'â que lai tieugenié, tain elle voyé que les uës en se baintchéchaint y noichin les doigts elle flanqué in bon savon en son maître : « Vos « voites mitenaint chire, vo vlay tot saivoi ! Aivo to « vos nouvelles sciences, vós airin inco poyu étô- « fay to nôs dgrennes. Fote min cte breuverie de « sonat feu de ci. Ai yé longtemps qu'i vós le « dit, vó ne vlay ran écoutay. Se vós fesin vo- « te traîveille, ai pe moi le minne, el adrait bin- « meu tcl ie nos po tot. I en seu mitenaint po- « nentayié les dgrennes, les uës, lai fenêtre, « tot, tot colo ai casé de ste pôgeon de fona ! Nos « ain maindgîë des uës dvaint avoy ste p-utte- « mécanique, ai pe se Duë veut que nos en « vian inco maindgîë sance. » — Le bon tiurié compregné lai leçon ; ai rentré to capou dains sai tchaimbre en regrettant l'airdgent qu'el ai- « vay vaguay po rétchâday ses dgrennes. Po le « fona, lai tiaitrite le flanqué dans in căre vou en l'peut inco admiray adjedheu. An ne l'on pu railumay dâ don, ai pe les dgrennes n'aint dje- « mai réclamay.

Stu que n'd pe de bôs.

Publications officielles

Examens de droit. — Les candidats qui se proposent de subir dans le courant de l'automne leur examen théorique ou pratique en obtention du diplôme de notaire, sont invités à faire parvenir à la Direction de la justice leur demande d'accès accompagnée des pièces voulues, etc. jusqu'au 26 août 1899.

Convocations d'assemblées.

Chevenez-Courtedoux. — Le 13 à midi, assemblée paroissiale pour ratifier une décision du conseil, nommer un conseiller.

Courchavon. — Le 13 à 2 h. pour discuter le règlement du cimetière, statuer sur une demande pour aterrir des fontaines.

Courgenay-Cornol. — Assemblée paroissiale le 13 à 1 h. pour entendre le rapport des vérificateurs, nommer deux conseillers.

Lajoux. — Le lundi 14 à 2 h. pour nommer un conseiller, vendre du terrain, etc.

Noirmont. — Le 13 après l'office, pour nommer une commission, s'occuper de la révision du règlement.

Cote de l'argent

du 9 août 1899

Argent fin en grenailles. fr. 106. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 108. 50 le kilo.